

Climat: deux ans après l'annonce de Trump du retrait des USA de l'accord de Paris, où en est-on ?

RTBF Publié à 08h00

Le 1er juin 2017, Donald Trump [annonçait son intention de retirer les Etats-Unis de l'Accord de Paris sur le climat](#). Il avait alors déclaré qu'il ne "voulait rien qui puisse se mettre en travers" de son action pour redresser l'économie de la première puissance mondiale. "Je ne peux pas, en conscience, soutenir un accord qui punit les Etats-Unis [...]. J'ai été élu pour représenter les habitants de Pittsburgh, pas de Paris", avait-il affirmé. [Excepté dans le camp des Républicains américains, cette annonce avait été mal reçue auprès des autres Etats signataires de cet accord](#), tous s'accordant en effet sur l'urgence d'agir enfin en faveur du climat. Cette annonce constituait un coup majeur aussi à l'accord car les USA sont le deuxième plus gros émetteur de gaz à effet de serre au monde, derrière la Chine.

Newsletter info

Recevez chaque matin l'essentiel de l'actualité.

[OK Ne plus afficher ×](#)

En août 2017, le Département d'État américain notifiait officiellement l'ONU de sa volonté de soustraire leur pays de cet accord de Paris. Alors qu'il s'était montré ferme sur le retrait au moment de son annonce, Donald Trump semblait assouplir sa position. Il déclarait "qu'il était ouvert à revenir sur cet accord de Paris si les USA peuvent trouver des termes qui soient plus favorables à leur économie, à leurs citoyens et à leurs contribuables". Voilà pour les faits.

Un retrait aux conséquences catastrophiques

Comme l'explique François Gemenne, spécialiste des questions géopolitiques et environnementales, les conséquences de cette décision des USA de se retirer de l'accord de Paris sur le climat sont catastrophiques. "Pour comprendre, il faut savoir que le point central de cet accord est son universalité. Les négociateurs ont décidé d'aller vers un accord universel et non contraignant. Le retrait des Etats-Unis de cet accord fait justement éclater cette universalité. Ce qui a comme conséquence que des pays comme la Russie et le Brésil ne se sentent plus liés à l'accord de Paris puisque les USA ont décidé de se retirer. Cela donne comme signal que les Etats peuvent aller comme ils veulent dans cet accord de Paris au gré des résultats des élections."

La deuxième conséquence est l'impact de la décision américaine sur les industries et les marchés. "Cela a envoyé non seulement un signal d'incertitude aux industries et aux marchés, mais cela a tué dans l'œuf, le deuxième principe fondateur de l'accord de Paris, avec son universalité : son cadre réglementaire et stable. Les émissions de gaz à effet de serre continuent à augmenter. Les USA ont donné un très mauvais signal aux autres pays en matière de respect des engagements de baisse des émissions de gaz à effet de serre", ajoute notre spécialiste.

Dans l'état des faits, ce retrait n'est encore qu'au stade des intentions. Pour qu'il soit effectif, il faut attendre novembre 2020, en vertu d'une clause comprise dans l'accord de Paris sur le retrait d'un état signataire. Celle-ci stipule que l'accord ne peut être dénoncé par un Etat qui l'a ratifié dans un délai de 3 ans après son entrée en vigueur. Ce qui a été le cas le 4 novembre 2016. Une fois la demande de retrait introduite, un nouveau délai d'un an est exigé avant que

le retrait d'un pays soit rendu effectif. Les Etats-Unis pourront donc sortir de l'accord d'ici un an et demi, soit au lendemain des élections présidentielles. Toutefois, d'après François Gemenne, si c'était un démocrate qui était élu à la Présidence, les USA ne devraient pas revenir dans l'accord de la COP 21, *"parce que cela renforcerait ce message que l'engagement d'un Etat dans cet accord va et vient au gré des résultats des élections. C'est une très mauvaise façon de procéder"*.

Les points clés de l'accord sur le climat

L'accord de Paris a été signé par 195 pays et ratifié par 147 d'entre eux. Le texte qui entrera en vigueur en 2020 prévoit ce qui suit :

- Contenir le réchauffement au cours du XXI^e siècle 'nettement en dessous de 2°C' et, 'si possible en dessous de 1,5°C' par rapport au début de l'ère industrielle (1850-1900);
- Les pays riches doivent financer le programme à raison de 100 milliards de dollars par an à partir de 2020. Les autres pays sont invités à fournir un soutien "à titre volontaire";
- Les pays développés doivent 'montrer la voie' en matière de réduction d'émissions de GES (Gaz à Effet de Serre);
- Les pays en développement doivent 'accroître leurs efforts d'atténuation' en fonction de leur situation;
- L'accord est revu tous les 5 ans. Premier bilan mondial en 2023;
- A partir de 2050, réductions rapides pour atteindre un équilibre entre les émissions dues à l'homme et celle absorbées par les "puits de carbone".

Pour atteindre les objectifs, il faudra réduire de 40 à 70% les émissions globales de GES entre 2010 et 2050, et atteindre des émissions globales nulles ou négatives avant 2100. Ce qui implique l'abandon progressif des énergies fossiles représentant 80% des émissions de gaz à effet de serre.